

GRATIFICATIONS

PRESTATIONS	À COMPTER DU 01/09/2019	À COMPTER DU 01/10/2020
Cadeau MARIAGE d'un agent ou PACS d'un agent Ste Catherine - St Nicolas et autres distinctions familiales	100 €	100 €*
NOCES d'OR & NOCES de DIAMANT employés municipaux	100 €	100 €*
DÉCÈS agent, conjoint, enfants, parents ou beaux-parents direct (gerbe ou don)	139 €	140 €
Cadeau départ agent en RETRAITE et après 10 ans de présence à l'Amicale	100 €	100 €*
NAISSANCE enfant d'agent et adoption	100 €	100 €*
Participation REPAS des retraités pris dans les restaurants/personnes âgées (Clair Matin, 4 Saisons, Cerise) et portage de repas assuré par le service de Portage de repas de la C.U.A. + agents malades		1,75 €

** les gratifications sont données sous forme de chèque cadeau*

Les Cotisations

Cotisations	2020	2021
Agents en activité	20 €	20 €
Retraités (couple)	20 €	20€
Personne seule	10 €	10€